

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 11 juillet 2023, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

**SH-698.1** modifiant le règlement SH-698 décrétant un emprunt et une dépense de 6 864 000 \$ pour la réalisation de travaux complémentaires de mise aux normes des installations d'eau potable ainsi que les honoraires professionnels et ayant pour objet la modification de travaux et la diminution de l'emprunt et de la dépense à 5 991 550 \$.

Ce règlement a reçu l'approbation de la ministre des Affaires municipales le 6 septembre 2023.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 13 septembre 2023

Me Marie-Pier Gélinas  
Assistante-greffière